

## Finances: le torchon brûle

**Le ministre Reynders annule l'enquête fiscale sur les clubs de foot. Mais Alain Zenner la maintient**

BRUXELLES *‘L’initiative prise par M. Zenner est nulle et non avenue. J’ai pris contact dès ce matin avec l’administration pour lui demander de stopper son action’.*

C'est peu dire que le ministre des Finances, Didier Reynders (MR), a avalé sa couque matinale de travers, vendredi, en découvrant dans la DH l'initiative prise par le commissaire du gouvernement à la lutte contre la grande fraude fiscale, Alain Zenner (MR).

Ce dernier avait demandé à l'administration de mettre sur pied une enquête passant au crible les clubs de foot. Il s'agissait d'y faire la clarté sur les soupçons de blanchiment d'argent pesant contre certains.

*‘Il n’y aura aucune enquête nouvelle’*, assène fermement le ministre libéral. Il annonce néanmoins son intention de recevoir la fédération *‘pour voir comment, lors de l’octroi de nouvelles licences, on pourrait vérifier qu’un club n’a pas de problème de dettes fiscales’*. Et ce *‘à l’image d’actions ponctuelles déjà réalisées dans d’autres secteurs’*.

Il estime qu'en prenant son initiative, Alain Zenner a outrepassé ses fonctions. *‘La matière est dans ses compétences, mais une note d’instruction stipule que toute décision d’action doit être préalablement soumise au ministre ainsi qu’au comité de décision de l’administration fiscale’*.

Le commissaire du gouvernement sur lequel il exerce la tutelle n'a donc *‘pas respecté les règles de fonctionnement du département’*. M. Reynders ne demande toutefois pas la démission de M. Zenner qui a été *‘un peu trop loin’*. Le Liégeois se limitera *‘à stopper la demande faite à l’administration et à rappeler que toute décision doit passer par’* lui.

### **‘Un malentendu’**

Contacté dans la foulée, Alain Zenner ne cachait par sa surprise au vu de la carte jaune du ministre des Finances, qui, dit-il, lui a seulement été signifiée par écrit. À ses yeux, *‘il y a sans doute un malentendu sur la nature de ce qui a été demandé à l’administration’*. Malentendu que M. Zenner compte bien *‘clarifier’* avec son collègue de gouvernement et de parti.

Alain Zenner estime que ses propos tenus à la DH sont clairs. *‘Je n’ai pas demandé l’organisation de contrôles fiscaux dans les clubs de football. Il s’agit simplement de s’intéresser à d’éventuels mécanismes de blanchiment d’argent, voir les flux financiers. Et je laisse le soin à l’administration de définir sa méthode d’action’*.

Passant outre la retenue par le maillot dont il est l'objet, il compte donc maintenir la demande faite en ce sens par ses soins, après explication de vive voix avec son ministre de tutelle.

La polémique est donc rude, et ce n'est d'ailleurs pas le premier tacle par l'arrière qu'a à subir M. Zenner. Cela tient assurément à cette difficulté qu'ont des ministres à laisser exister politiquement (et médiatiquement) les commissaires de gouvernement qui leur ont pourtant été adjoints pour les épauler.

Mais la tentative de dégagement en touche résulte aussi d'une volonté libérale, à quatre mois des urnes, de ne pas prendre la responsabilité d'un remake du séisme provoqué par la croisade du juge Bellemans contre les caisses noires des clubs au milieu des années 80...

Christian Carpentier